

	<b>ATELIERS</b> <b>Schéma Départemental de</b> <b>l'Amélioration de l'Accessibilité des</b> <b>Services au Public</b>	Ateliers territoriaux EMS 27 avril 2017 Strasbourg
Date : 16/05/2017		
Auteur : CB - JB		

**Relevé de conclusions et pistes d'action**  
 Atelier 1 : «Co-construire le parcours éducatif de nos enfants»

**Diagnostic et enjeux**

- **Bon niveau de service en termes d'enseignement secondaire :** 35 collèges dont 18 à Strasbourg, 9 classés en ZEP (taux d'occupation faible qui peut aller jusqu'à -50%; fuite des élèves), 15 lycées dont 10 à Strasbourg, 8 collèges privés et 7 lycées privés complètent l'offre de formation
- **Offre de formation en enseignement supérieur :** un large panel de disciplines réparti sur 2 campus
- **Zoom sur la population jeune des QPV:**
  - La moitié de la population a - de 29 ans
  - Part des 0-14 ans surreprésentée: 25,3% pour la moyenne des 13 QPV
  - 1 jeune sur 5 rate son BEPC (voire 1 sur 2 dans certains quartiers)
  - 47,5% des jeunes de 15 ans et + non scolarisés sont sans diplômes (26,6% à Strasbourg)
  - 41,8% des -25 ans sont au chômage, contre 29, 1% pour la ville de Strasbourg
- **Fuite des élèves des collèges classés en ZEP vers d'autres établissements : enjeu de la mixité sociale très fort**
- **Accompagner les populations fragiles vers une maîtrise de la langue française et veiller à l'accès au numérique pour tous:** développer une alphabétisation numérique
- **Accompagner la réussite scolaire et l'épanouissement de tous les jeunes**

**Constats et échanges**

**Constats préliminaires :**

- L'enjeu est de **réfléchir à un meilleur accompagnement des jeunes** sur ce territoire
- L'évitement des collèges commence souvent par des demandes de dérogation au CM2 (Principal du collège Erasme, Philippe RIVIEYRAN), dus surtout à l'image négative du collège et ses abords et non pas à la qualité de l'enseignement
- Les communes doivent rester des partenaires et être impliquée dans la réussite éducative des écoles
- Définir des indicateurs d'attractivités des collèges

**Echanges suite à la présentation :**

- mettre le jeune au cœur de la démarche du Projet Educatif et Partagé Solidaire proposée par le Département
- l'attractivité d'un collège engendre aussi une attractivité des associations du territoire pour les jeunes
- les raisons des dérogations : certains collèges publics peuvent faire peur à l'extérieur aux parents. Les parents se renseignent davantage sur l'activité pédagogique d'un établissement privé que sur celle d'un établissement public
- accès aux outils numériques problématique des parents en QPV = un réel problème pour la communication entre le collège et les parents

	<b>ATELIERS</b> <b>Schéma Départemental de</b> <b>l'Amélioration de l'Accessibilité des</b> <b>Services au Public</b>	Ateliers territoriaux EMS 27 avril 2017 Strasbourg
<b>Date : 16/05/2017</b>		
<b>Auteur : CB - JB</b>		

- OPS : **co-construction des activités avec la Ville de Strasbourg**, les principaux des collèges et les coordinatrices REP. Objectif : **lutter contre l'évitement scolaire** des élèves de CM2, avec la création d'une classe de 6<sup>ème</sup> spéciale en la matière au collège Solignac
- Nécessité de travailler avec tous les partenaires du territoire pour construire ce type de projet : bâtir le projet autour du jeune
- **Dialogue à établir avec le jeune et ses parents même hors temps scolaire**, un moyen de capter ce jeune
- Poser le diagnostic en impliquant le jeune et ensuite définir des objectifs concrets avec lui.
- Accompagner le jeune vers un statut d'adulte indépendant en alliant action sociale (logement et emploi) et éducatif

### Pistes d'action

#### ► Favoriser la réussite éducative du jeune :

- Travailler pour créer un environnement et un climat sécurisants du collège pour le rendre attractif pour lutter contre l'évitement scolaire (éviter les phénomènes d'évitement par le jeu des dérogations)
- Travailler en lien et développer le partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire : jeune, parents, enseignants, associations, collectivités locales, état... :
  - mieux se connaître
  - tenir compte des contraintes de chacun (le calendrier scolaire annuel est différent du calendrier annuel d'une collectivité ou d'une association par exemple)
  - développer des projets co-construits sur la durée en impliquant le jeune

#### ► Accompagner l'épanouissement personnel du jeune :

- Prendre en compte toutes les dimensions du jeune pour l'accompagner au mieux
- Ecouter la parole du jeune pour le rendre acteur de son parcours
- Développer la maîtrise du français et l'accès au numérique des parents dans les milieux défavorisés pour permettre un accompagnement égal du jeune